

Bulletin
juin
2017

Au Fil de la Braches

Sommaire

- ❖ Infos pratiques
- ❖ Elections présidentielles
- ❖ Budget commune
- ❖ Achats/Travaux réalisés et à venir
- ❖ Syndicat d'eau
- ❖ La CCALN
- ❖ L'école et le périscolaire
- ❖ Associations
- ❖ Ça s'est passé chez nous
- ❖ A vos Agendas
- ❖ Locations pêche





EDITO

Le 28 avril dernier, le conseil municipal a voté le budget 2017 à l'unanimité.

Les moments de préparation budgétaire sont des moments de réflexions, de débats.

Cette année, le conseil municipal a décidé la réfection complète du logement, l'agrandissement de la mairie en prenant le bas du logement actuel.

Nous nous sommes également équipés d'une remorque, d'une tonne et d'une pompe à eau, pour l'arrosage des fleurs, afin d'avoir un village toujours plus joli.

Le conseil municipal a décidé le maintien des taux autrement dit de ne pas augmenter les impôts communaux.

En cette période de canicule, merci de porter une attention particulière autour de vous, plus particulièrement aux personnes âgées, vulnérables, ou isolées.

Je vous souhaite une bonne lecture au fil de ces pages et je souhaite également à toutes et à tous de bonnes vacances.

Le Maire



MAIRIE

Tél : 03 22 09 91 95 Fax : 09 82 11 18 36

Mail : mairie.braches@wanadoo.fr

Les horaires d'ouverture de la mairie sont :

Le mercredi de 9H - 12H et de 14H à 18H

Le samedi de 9H à 12H

INFOS PRATIQUES

✓ **Cartes d'identité et passeports**

Les demandes de carte d'identité comme les passeports ne sont plus délivrés dans votre mairie. Dorénavant il faut vous rendre dans les mairies ou les administrations équipées des systèmes biométriques. Vous pouvez également aller sur le site www.service-public.fr pour faire une pré-demande de carte d'identité et passeport.

✓ **Nouveaux arrivants**

Nous conseillons aux nouveaux arrivants de la commune de venir en mairie pour s'informer des différentes formalités suite à leur arrivée (exemple inscription sur la liste électorale).

✓ **Le site internet** de notre commune est toujours accessible à partir de l'adresse suivante www.braches.fr, vous pourrez y trouver des liens vers certaines administrations, les disponibilités et tarifs de la salle des fêtes, le calendrier de ramassage des ordures ménagères...allez y jeter un œil ! Ci-contre la page d'accueil du site.



✓ **Recensement militaire (ou recensement citoyen)**

Les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans (filles et garçons) doivent spontanément se faire recenser auprès de la mairie (ou du consulat s'il habite à l'étranger). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Les jeunes Français doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

➤ **La garde nationale**

Face aux menaces qui pèsent sur le territoire national, l'emploi des réservistes devient essentiel. Les recruter et leur transmettre des informations sont un enjeu et une priorité. Des moyens informatiques ont notamment été mis en place.

La garde nationale :

Créée en octobre 2016, elle est avant tout fondée sur une organisation de coordination, d'information et de recrutement pour l'ensemble des réservistes, qu'ils soient réservistes

opérationnels de la Défense, de la gendarmerie ou de la réserve civile de la police nationale.
Les motivations de sa création sont :

- Une réponse aux évènements et attentats
- Un besoin des forces armées et de sécurité intérieure d'être renforcées
- Un besoin des citoyens de s'engager
- Un besoin de retrouver une cohésion nationale.

Si vous souhaitez en savoir plus un site internet lui est dédié :

www.gouvernement.fr/garde-nationale

Ceci est un message du Colonel Jacques Maguin de la Délégation Militaire Départementale de la Somme.

✓ **Aides accordées aux familles du village**

Pour bénéficier des aides ci-dessous, rapprochez-vous du secrétariat de la mairie.

Sorties scolaires du Primaire au collège

Aide unique de 200€ accordée pendant la scolarité primaire (du CP au CM2)

Aide supplémentaire de 200€ pendant la scolarité secondaire (de la 6^{ème} à la 3^{ème})

Ces sommes peuvent être réparties sur plusieurs sorties

La prise en charge est de 50% maximum du coût réel de la sortie, le reste à la charge de la famille

Périscolaire

Temps périscolaire (0.9€/j/enfant)

Soutien scolaire 1€/h

✓ **Tarifs de location de la salle des fêtes**

Le conseil municipal a décidé d'augmenter les prix de la location de la salle des fêtes suite aux différents travaux réalisés. Dorénavant les tarifs seront ceux indiqués dans le tableau ci-dessous. Il faut ajouter à ces tarifs les dépassements de consommation électrique 5 euros par tranche de 15 KWh

	VIN D'HONNEUR Supplément de 10€ pour la vaisselle		WEEK-END avec vaisselle		WEEK-END sans-vaisselle	
	Tarif		Tarif		Tarif	
BRANCHES	Tarif	80	Tarif	220	Tarif	170
	Acompte	27	Acompte	90	Acompte	70
	Solde	53	Solde	130	Solde	100
EXTERIEUR	Tarif	150	Tarif	315	Tarif	270
	Acompte	50	Acompte	117	Acompte	103
	Solde	100	Solde	198	Solde	167

✓ **Impôts**

Lors du dernier conseil, vos élus n'ont pas augmenté les impôts de notre commune (attention car les bases augmentent). Depuis le 1^{er} janvier 2016 le recouvrement des impôts (sur le revenu, taxe d'habitation et taxes foncières) a été transféré de la trésorerie de Moreuil vers le service des impôts des particuliers de Montdidier, Le prieuré-11 rue Saint Pierre 80500 Montdidier-Ouvert de 8H45 à 12H00 et de 13H30 à 16H45-Fermé le mercredi et le jeudi après-midi. Vous pouvez payer vos impôts et effectuer facilement toutes vos démarches 24H sur 24 et 7 jours sur 7 sur impots.gouv.fr et les applications mobiles de la direction générale des finances publiques.

✓ **Message de l'ADEMA 80 (Association pour le Dépistage des Maladies dans la Somme)**
Le Dépistage organisé du cancer du sein :

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers chez la femme. La mammographie (radiographie des seins) permet de déceler d'éventuelles anomalies à un stade précoce, en l'absence de tout symptôme. Grâce au dépistage organisé, les femmes agées de 50 à 74 ans peuvent bénéficier de cet examen pris en charge à 100% par l'assurance maladie tous les 2 ans.

Le dépistage organisé du cancer colorectal

Avec 42.000 nouveaux cas chaque année en France, le cancer colorectal est le 2^{ème} cancer le plus meurtrier. Dépisté à temps, il se guérit dans 9 cas sur 10. Le test de dépistage « test immunologique » permet de déceler la présence éventuelle de sang (invisible à l'œil nu) dans les selles. Il s'agit d'un test à réaliser chez soi, en un seul prélèvement et il est pris en charge par l'assurance maladie. Ce dépistage concerne les femmes et les hommes âgés de 50 à 74 ans. Il vous est proposé tous les 2 ans.

N'attendez plus, faites-vous dépister ! Un dépistage régulier peut vous sauver la vie !

Parlez-en à votre médecin et /ou n'hésitez pas à appeler l'Association pour le **DE**pistage des **MAL**adies dans la **SOMME** (A.DE.MA 80) pour toute question au 03.22.93.32.45 ou au 03.22.72.11.81. Vous pouvez également consulter notre site internet : <http://www.adema80.fr>

ENVIRONNEMENT

Nous vous rappelons que les containers du lotissement du petit marais et de la salle des fêtes sont prévus pour y mettre des ordures ménagères et non des encombrants. Vous avez pu constater que les rippers de la CCALN laissent sur place ces déchets.

Les encombrants doivent être déposés à la déchetterie ou bien prenez rendez-vous avec les Astelles de Montdidier au 03 22 87 14 30 pour qu'ils viennent les enlever. Vous avez droit à deux ramassages par an.

Lorsque vous avez un doute pour le tri, consultez le calendrier de ramassage pour vérifier si la semaine correspond aux sacs jaunes ou bleus ainsi que les modifications de dates liées aux jours fériés. Le calendrier est téléchargeable sur le site de la commune. Vous y trouverez également ce qui peut être mis dans les sacs de tri.

Hauts de France Propre :

Le dimanche 19 mars une petite vingtaine de personnes (adultes et enfants) a participé à l'opération les Hauts de France propres qui a pour but de nettoyer chaque commune de notre région. Pour se faire la Communauté de Commune offre un équipement (gants de protection, gilet de sécurité et sacs de tri) pour chaque participant.



Ensuite selon de nombre de personnes, nous nous répartissons aux quatre coins de la commune pour essayer de recueillir un maximum de déchets.

Cette année, nous avons pu constater que notre village est dans l'ensemble bien respecté car peu de papier et de bouteilles ont été trouvés et nous nous en félicitons ; mais dans la campagne proche du village (marais, chemins) encore trop de gestes d'incivilité car nous avons trouvé des dépôts sauvages d'encombrants tels que des tonneaux, pneus, bâches et que dire du nombre de bouteilles, de détritrus jetés dans les fossés de nos chemins.

Le bilan de cette matinée de nettoyage est d'environ 2m³ de déchets ramassés. Merci à Michel Legrand pour avoir mis à disposition son quad et sa remorque



Cette opération s'est achevée autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité à la salle des fêtes. En espérant nous voir plus nombreux l'année prochaine !

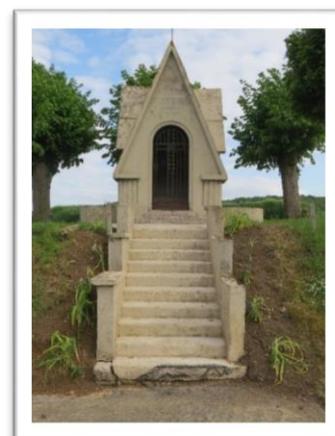
✓ Embellissement du village

L'année dernière à la même époque, nous vous parlions d'un groupe de bénévoles qui oeuvrait dans le village pour le rendre encore plus agréable à voir. Leur motivation n'a pas faibli puisque cette année a commencé très fort, ils ont déjà nettoyé les paves terre, en ont créé de nouveaux, nettoyé la



petite chapelle. D'ailleurs, nous en profitons pour remercier les familles Blin et Jonquais pour avoir acceptées l'accès à cette dernière.

Comme ils fourmillent d'idées, une charrue a été mise en place dans la rue Parmentier.



Un dossier a été monté pour que le transformateur électrique de la rue de la gare soit décoré pour mieux se fondre dans la nature. Le projet est accepté et sera entièrement financé par la Fédération Départemental de l'énergie de la Somme.



VIE DEMOCRATIQUE

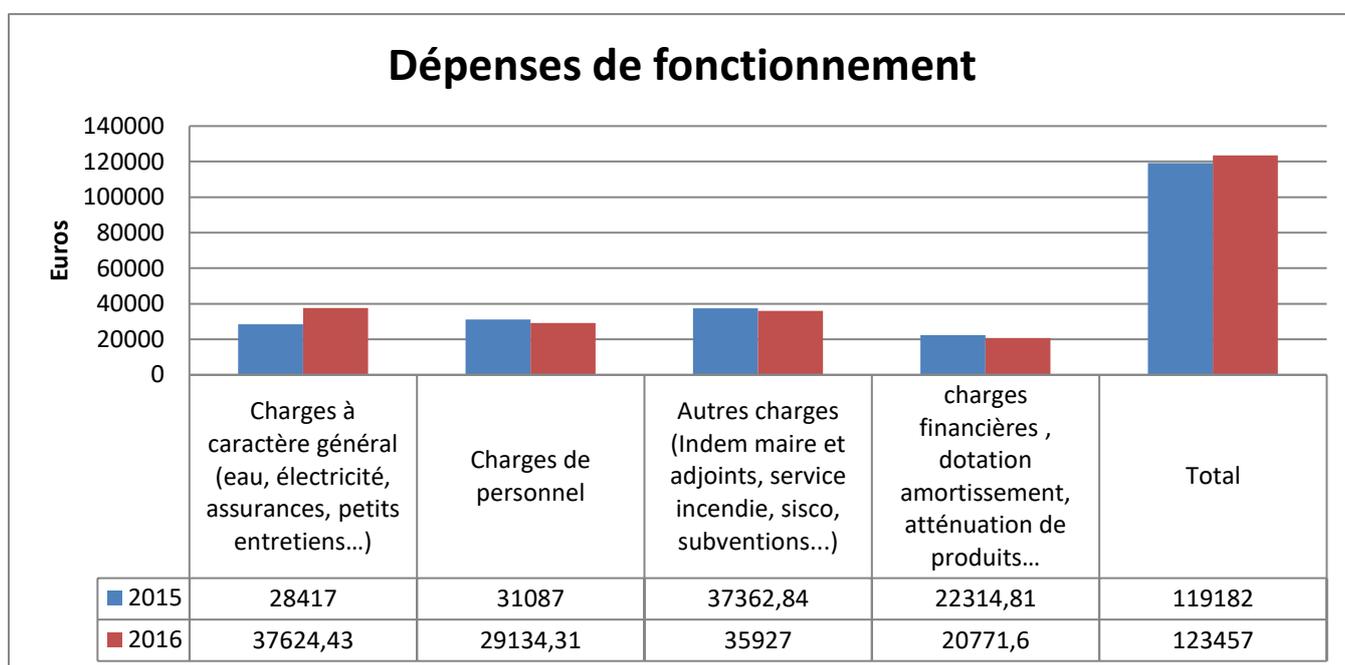
Budget de la commune

Compte administratif 2016

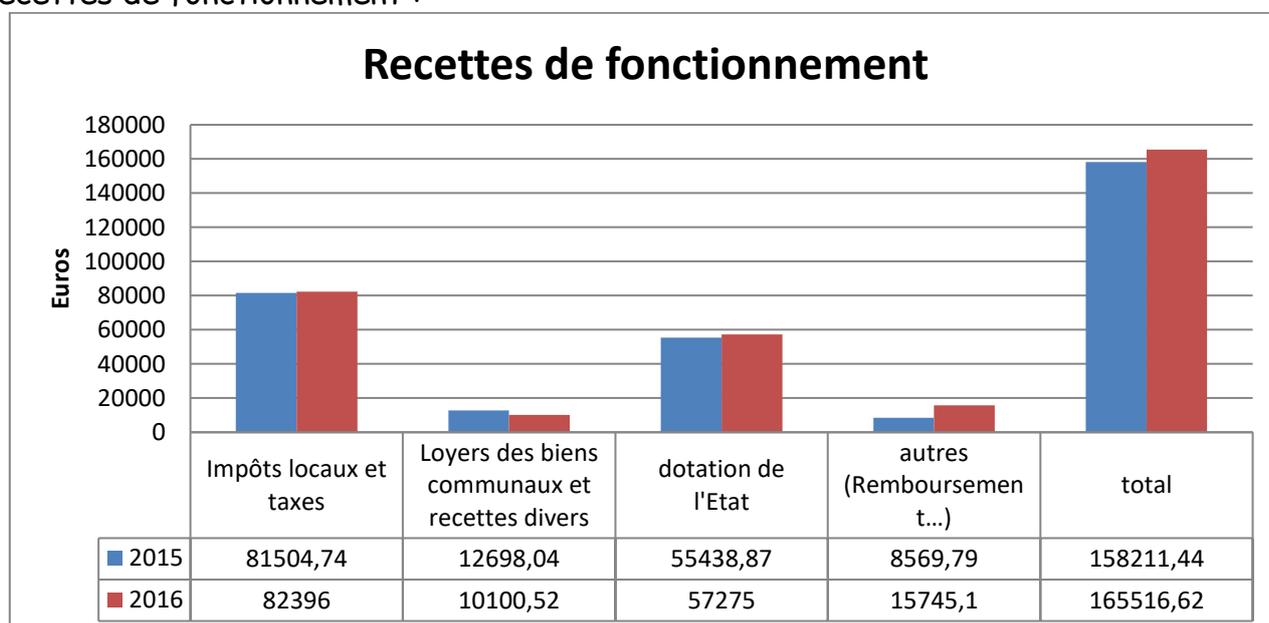
Le mercredi 20 avril, le conseil municipal a voté le compte administratif 2016 de notre commune qui se répartit comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	123457	53318
Recettes	165516	44685

Les dépenses de fonctionnement peuvent être exprimées comme suit :



Les recettes de fonctionnement :



Les dépenses d'investissement correspondent au remboursement des emprunts pour un montant de 11157 euros et le reste 42161 euros aux travaux réalisés (aménagement cuisine salle des fêtes, toiture de l'église, portail de l'école, nettoyage de la façade de l'église, allée de la salle des fêtes, réfection des chemins, achat du tracteur, armoire éclairage public et petits matériels pour la sécurité des bâtiments...). Certains de ces travaux ont été réalisés fin 2015 mais payés en 2016 !

Elections présidentielles

Les résultats du village des élections présidentielles (30 Avril et 07 mai) sont les suivants :

1 ^{er} tour					
Nbre d'inscrits	Votants		Blancs		Exprimés
197	162		3		157
Nicolas Dupont-Aignan	3 (1,9%)	Nathalie Arthaud	0 (0%)	Jean-Luc Mélanchon	56 (35,7%)
Marine Le Pen	51 (32,5%)	Philippe Poutou	1 (0,6%)	François Asselineau	0 (0%)
Emmanuel Macron	18 (11,5%)	Jacques Cheminade	0 (0%)	François Fillon	18 (11,5%)
Benoit Hamon	8 (5,1%)	Jean Lassalle	2 (1,3%)		
2 ^{ème} tour					
Nbre d'inscrits	Votants		Blancs		Exprimés
197	163 (82,7%)		26 (16%)		137 (84%)
Emmanuel Macron	59 (43,1%)		Marine Le PEN		78 (56,9%)

Travaux et achats prévus pour 2017

Comme indiqué dans le précédent journal, le conseil municipal a voté pour différents projets :

- Agrandissement de la mairie dans le rez de chaussée du logement communal (devis d'un montant de 20000 €)
- Réhabilitation du logement communal (salle de bain, chambre, cuisine...), remplacement des fenêtres (devis d'un montant de 27000 € environ)

Pour ces deux projets, nous devrions obtenir environ 20000 euros de subventions (Primes énergies, députés, conseil départemental, DETR). La commune a souscrit un emprunt d'un montant de 40000 euros sur 4 ans)

- Réalisation d'un garage derrière les anciens toilettes de l'école (sur la base des devis pour le projet dans le terrain en abandon ; environ 23000 euros)
- Achats d'un réservoir avec une pompe à eau et une remorque pour les utiliser avec le tracteur
- Achat des outils (tronçonneuse, débroussailleuse) suite au vol que nous avons subi
- Travaux du clocher suite à la tempête
- Etude sur l'accessibilité des bâtiments aux handicapés

LE SYNDICAT D'EAU SIAEP

(Président : Mr Michel Brouet ; Vice-président : Jacques Bertrand)

Le mois d'avril est le mois des votes des budgets et nous voulons dans ce bulletin en profiter pour faire un zoom sur le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable.

Que se cache-t-il derrière nos robinets d'eau potable ?

Le projet de création du syndicat d'eau date de 1949 pour voir le jour définitivement en avril 1960. A l'époque seules les communes de Contoire Hamel, Hargicourt et Pierrepont sur Avre sont connectées au réservoir de 300 m³ construit et alimenté par un captage sur la commune de Contoire.

En 1969 la commune de Braches, qui avait son propre réseau d'eau depuis 1936 comprenant un réservoir de 40 m³ et un captage de 4 m³/h alimentant 50 abonnés, décide de se raccorder au réseau de Contoire. La Neuville Sire Bernard en fait de même. Un réservoir de 150 m³ est construit en amont de la Neuville.

En 1980, un réservoir supplémentaire de 500 m³ est construit à côté de celui de 300 m³. Deux pompes sont en fonctionnement, simultanément ou alterné, pour un débit de 58 m³/h et une production de 580 m³/J (chiffre de 2013).

En 2011/2012, le syndicat choisit l'option d'un raccordement de notre réseau avec celui du SIEP du Santerre (à Hangest en Santerre) plutôt que la construction d'un autre captage. Ce raccordement est nécessaire pour sécuriser le réseau en cas de contamination et lors des travaux. Il profite de ce chantier d'un montant de 604221 euros pour mettre en place une télégestion. Ce projet a d'ailleurs eu un effet sur le prix de l'eau car pour bénéficier des subventions (qui ont été de 70% du montant des travaux) il a fallu augmenter le prix du m³ de 0,75 € HT à 1,00 € HT. En 2008 le prix du m³ était de 0,46 € HT. Le tarif n'a pas changé depuis le second semestre 2011 et il en sera de même pour 2017.

En 2013, le syndicat fournissait l'eau à 800 abonnés pour une population de 2000 habitants.

Les nombreux travaux réalisés depuis plusieurs années ont permis d'augmenter le rendement qui dépasse aujourd'hui les 90%.

Le budget du syndicat en 2016 est le suivant :

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
<i>Fonctionnement</i>	285138,81 €	1013134,16 €
<i>Investissement</i>	554207,11 €	155929,97 €
<i>Total</i>	839345,92 €	1169064,13 €

Dans les dépenses d'investissement est inclus un reste à réaliser de 2016 d'un montant de 367026 €.

Les gros projets actuels concernent le renforcement du réseau d'eau sur les communes d'Hargicourt et de Pierrepont (le syndicat profite des travaux d'assainissement sur ces

communes), l'étude diagnostic des réseaux d'eau (numérisation du réseau) et la réfection du réservoir de la Neuville Sire Bernard. Pensez à vérifier régulièrement les raccordements dans le regard de votre compteur car vous avez la responsabilité de tous ce qui est après votre compteur ! Pour finir l'eau qui nous est fournie est de très bonne qualité. Les analyses sont affichées en Mairie.

L'avenir du syndicat s'est assombri suite à la loi Notre qui impose aux communautés de Communes de prendre en charge les compétences de l'eau (Assainissements collectifs et individuels, eaux potable et pluviale). La mise en application pour les assainissements devrait se faire au 1^{er} Janvier 2018 tandis que pour l'eau potable au 1^{er} janvier 2020.

LA CCALN



La CCALN a choisi le cadre de notre salle des fêtes pour débattre du budget et ce dernier risque d'être riche en discussions et en découvertes.



L'ECOLE DE BRACHES ET LE PERISCOLAIRE

➤ Des nouvelles des enfants de notre école :

Cette année, nous participons au projet ECOLE ET CINEMA. Dans le cadre de ce projet, nous nous sommes rendus, au cinéma Hollywood de Montdidier pour assister à quatre projections :



1^{ère} projection fut « Totoro » :

Nous avons apprécié l'histoire de deux petites filles qui font la connaissance du personnage de Totoro.

2^{ème} projection

Pour cette projection, nous avons visionné deux films sur le thème du loup : le premier un court dessin animé « **Le loup blanc** » de 8' et le second un dessin animé « **Pierre et le loup** » plus long d'une durée de 33'





3^{ème} projection

Il s'agissait d'une comédie dramatique de Djibril Diop Mambety (Sénégal - 1999) d'une durée de 45 minutes.

Résumé :

Depuis fort longtemps, la vente de journaux à la criée dans les rues de Dakar est l'apanage des garçons. Sili, une fillette de douze-treize ans, une jambe ballante appareillée, quitte chaque jour sa cité Tomates pour la ville, y mendier et nourrir ainsi sa famille. Un matin, elle se fait bousculer par un jeune vendeur. Elle décide alors de cesser de mendier pour vendre, elle aussi, des journaux, car « ce qu'un garçon peut faire, une fille peut le faire aussi ». Au dépôt de presse, Sili obtient treize exemplaires du quotidien **Le Soleil**.... En rentrant du cinéma, nous avons échangé en classe après la projection :

Voici les thèmes que les élèves ont abordés.

La pauvreté en Afrique ; Les paysages d'Afrique (différence entre une ville comme Dakar et la Savane) ; Le handicap et l'accès aux soins en Afrique ; La condition des enfants (pas d'école, vie dans la rue, travail des jeunes enfants) ; Les différences entre garçon / fille ; Les enfants de la classe étaient très sensibles à ce film, nous avons prolongé le débat au cours de séquences sur la citoyenneté.

4^{ème} projection Mc Laren

Dans le cadre de prévention de la santé, nous avons accueilli l'infirmière scolaire :



L'infirmière scolaire aborde la question de l'hygiène dentaire, elle nous présente son matériel et elle précise le vocabulaire : Puis, nous regardons un petit dessin animé qui explique comment et pourquoi il faut se brosser les dents très souvent. La maitresse nous donne une brosse à dent chacun et nous nous mettons tout de suite au travail. Un mois plus tard, l'infirmière viendra faire le bilan de cette action, et distribuera à chacun un diplôme.



LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

Association des Sauveteurs d'Aviateurs Alliés (ASSA)

Président Mr DECELLE Michel

Manifestations prévues par l'ASAA

Le 20 août 2017 : Dépôt de gerbe à Assainvillers 10 h30 (chute d'un Halifax le 18 août 1944)

Le 20 août 2017 : Dépôt de gerbe à Boussicourt 11 h00 (chute d'un Halifax le 18 août 1944)



Le 26 et 27 août 2017 à l'occasion du 70^e anniversaire de la création du terrain d'aviation de Montdidier avec la participation de l'ASAA grange manifestation sur le thème de l'aviation :
Baptême de l'air - expo d'avion - campement US - stands divers-restauration- buvette-
présentation de nombreux avions



Présidente : Catherine WASSE ; 8 rue de l'église Tél : 0615721042



Cette année, nous avons reçu des bénévoles qui sont venus gentiment nous apprendre leur savoir-faire. Nous avons ainsi appris la mosaïque sur meuble ou autres. Ce mois-ci nous avons fait du serviettage sur verre.



En début d'année nous avons fait un abat-jour monté sur un pied de lampe.
Pour toute personne intéressée contacter la présidente pour le mois de juin nous allons apprendre à patiner un meuble, et en juillet nous refaisons un atelier de serviettage sur verre,
Pour venir nous rejoindre pas de problème il suffit de s'inscrire à l'avance pour le samedi de votre choix.
Chaque atelier coûte 10 euros, pas de cotisation à l'année. Venez nous rejoindre pour partager un moment de convivialité et repartir avec un savoir-faire !

Société de chasse de Braches

Président : Boulanger David

La Société de Chasse de Braches est avant tout une Association loi 1901, qui contribue à une utilité publique locale, tout en permettant à ses passionnés d'exercer leur sport favori.

Elle œuvre sur les territoires de la Commune selon des valeurs partagées par l'ensemble des membres :

- Respect de la nature et de la faune sauvage,
- Respect des autres utilisateurs de la nature : sportifs, marcheurs, promeneurs...
- Respect des propriétés et des voisins,
- Contribution à l'équilibre naturel : gestion des populations animales pour un équilibre harmonieux,
- Aide aux animaux en agrainant, pour surmonter des hivers souvent difficiles,
- Faire connaître nos valeurs de respect et de partage.

Grace aux valeurs de notre Société de chasse et ses efforts entrepris depuis 2004, les populations animales s'équilibrent parfaitement : introduction du faisane et développement des populations, population de lièvres en constante augmentation...

Aujourd'hui, l'enjeu majeur de la Société de chasse de Braches est de contribuer à l'augmentation des populations de perdrix grises, oiseau emblématique de la Picardie, qui a souffert ces dernières années des dégradations climatiques. Malgré le non-tir de la perdrix grise depuis de nombreuses années, cette population est en nombre très limité. Nous œuvrons pour pouvoir la sauver, en mettant toute les chances de son côté pour réussir sa reproduction, tout en espérant que la nature fasse le reste.

La Société de Chasse de Braches remercie beaucoup la Municipalité de Braches pour la compréhension de ses valeurs et la prise en compte de ses investissements d'utilité publique, tels que les efforts entrepris pour l'équilibre de la nature ou pour le partage souhaitée par la société quant aux différents espaces naturels.

Elle reste à la disposition de tout habitant de Braches pour expliquer davantage ses contributions à ce « mieux vivre collectif » dans nos espaces partagés.

Sachez enfin que la société de chasse de Braches sera présente, avec un stand, à la prochaine fête du village. À cette occasion, les habitants peuvent poser toute question concernant notre passion et nos investissements.

Amicalement





ÇA S'EST PASSE CHEZ NOUS

Concert de l'orchestre Philharmonique du Santerre Plateau Picard

Le 26 mars 2017, la salle des fêtes du village accueillait 22 musiciens de l'orchestre philharmonique du Santerre Plateau Picard pour un concert d'environ 1H30 sous la direction du chef d'orchestre Stéphane Bonnard.

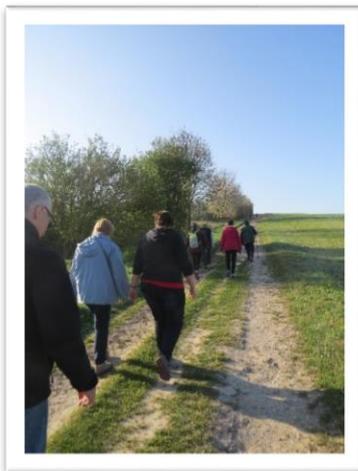


Cet évènement musical a réuni environ 90 personnes. Elles ont pu découvrir le répertoire éclectique de cette formation (du classique, des airs traditionnels, musiques de films...).

Chaque morceau est amené habilement par un texte lu par une violoniste. Nous les remercions d'avoir acceptés notre invitation et de nous avoir fait passer un agréable moment.



Randonnées VTT-Pédestre et Championnat VTT de la Somme (le 03 avril 2016)



Cette année encore la manifestation organisée par le Contoire Team et la commission des fêtes du village a réuni de nombreux participants pour la course VTT (une centaine) et un peu moins de randonneurs. Dommage car cette année Alain Pombourg avait changé le parcours de 10 Kms.





Après des débuts compliqués car la météo était rarement au RDV mais cette année encore le soleil était présent, le spectacle aussi.

En effet les amateurs du matin laissent la place aux licenciés (une centaine de tout âge) pour un parcours d'environ 7 Kms autour du village. Les bénévoles du club de Contoire avaient encore

réalisés un trajet alternant technique (dans le larris), % de pente (dans le bois de François Wasse) et le passage devant la mairie pour s'affûter les mollets et une toute petite dose de descente pour récupérer. Les spectateurs présents dans le larris ont pu admirer l'agilité et la puissance des VÉTÉTistes et aussi le courage des coureurs en Tandem.

Nous remercions et félicitons tous les sportifs(ves). Nos remerciements vont également vers l'association Contoire HamelTeam pour cette manifestation. Nous espérons vous voir plus nombreux l'année prochaine pour encourager tous ces amateurs.



Commémoration du 08 mai 1945



Cette année la commémoration du 08 mai ressemblait plus à celle du 11 novembre. En effet, la température et le ciel bas nous ont donné l'impression d'être en novembre. Cela n'empêche pas les musiciens de la clique de Plessiers d'être présents et d'assurer comme

il se doit pour ces moments solennels en mémoire de ceux qui se sont battus pour notre liberté.



A VOS AGENDAS



Le 09 Juillet : Réderie/Fête du village.

Cette année encore les enfants pourront profiter gratuitement d'une structure gonflable et de trampolines avec élastiques. Accès libre à des jeux picards et de toutes les animations prévues dans l'après-midi, ainsi qu'à l'exposition photographique de la 1ere guerre mondiale, exposition de LEGO. Restauration sur place.

Le 13 juillet : feu d'artifice et soirée dansante



Le 09 Septembre : Concours de boule

Le 14 Octobre : repas du village



Le 11 Novembre à 20h30 : Pièce jouée par l'atelier théâtre amateur du territoire

Le 16 ou 17 Décembre : Arbre de Noël



Concours de maisons fleuries

Comme chaque année, notre commune organise un concours de maisons fleuries. Nous appliquerons le même principe que l'année dernière à savoir de classer les plus belles maisons de chaque rue. Ce principe permet à un plus grand nombre d'avoir une chance de gagner.

Location sur la commune

3 emplacements de pêche sont disponibles à 152€ par an. Prendre contact avec Mr Martial TETAZ au 06.52.97.23.47

Loue étang 3ha 70a dans les marais de Braches pour 1650€ /an + frais de notaire. Prendre contact avec Mr le Maire au 07.83.16.86.80